

CHÈQUES VACANCES ÉPARGNE 2nd SEMESTRE 2017

**À RETOURNER AU SECRÉTARIAT DE L'Apas-AFB
AVANT LE 20 DU MOIS PRÉCEDENT LE PREMIER PRÉLÈVEMENT**

Cachet de la poste faisant foi

NOM & PRÉNOM DU MEMBRE :

Montant de l'épargne mensuelle : 15 € 30 € 45 € Autre montant

À PARTIR DU	PENDANT		
	4 MOIS	5 MOIS	6 MOIS
5 JUILLET 2017			
5 AOÛT 2017			
5 SEPTEMBRE 2017			

Nombre ou montant de chèques vacances de 10 euros

Nombre ou montant de chèques vacances de 20 euros



PIÈCES À JOINDRE

- ✓ Fiche N°14 (mandat SEPA) +RIB uniquement en cas de :
- Première inscription
 - Si vous avez changé d'établissement bancaire

ATTENTION

Votre dossier ne sera pris en compte que si la fiche N°1 accompagnée d'une copie de l'avis d'impôt 2016 a été envoyée à l'Apas.

À

Le

Signature

CADRE RÉSERVÉ À L'Apas-AFB

N° DOSSIER :

Q.F. :